

Instructions pour la rédaction du CV descriptif du FRQ

Le CV descriptif du FRQ est un outil de contextualisation qui permet de mieux apprécier l'expertise, le parcours et les contributions d'une personne en lien avec le projet ou la programmation présentée. La structuration et la mise en forme de son contenu sont essentielles pour faciliter le repérage des informations pertinentes par le comité d'évaluation.

Il est recommandé de prendre connaissance de l'ensemble des instructions suivantes avant de commencer à rédiger le CV descriptif :

- Les renseignements fournis dans le CV descriptif doivent être alignés sur les objectifs du programme et ses critères d'évaluation. Ainsi, il est **essentiel de prendre connaissance des objectifs et des critères d'évaluation du programme pour lequel vous transmettez votre candidature, afin de déterminer le contenu pertinent à insérer dans le CV descriptif. De plus, les règles des programmes pourraient contenir des instructions spécifiques qui s'ajoutent à ces instructions générales.**
- **Pour tous les concours ouverts dans le nouveau portail FRQnet**, le CV descriptif doit être complété à la section « CV-FRQ » de l'Espace demande.
- Le [modèle Word](#) de CV-FRQ doit être utilisé **pour tous les concours ouverts dans l'ancien portail FRQnet** et joint en format PDF à l'endroit identifié dans les règles du programme. Afin de veiller à une évaluation équitable pour l'ensemble des personnes candidates, les documents transmis doivent respecter les [normes de présentation des fichiers joints](#). Le non-respect de ces exigences pourrait entraîner la disqualification de la demande sans préavis.
- **Le CV descriptif ne doit pas excéder 6 pages (ou 5 pages en version anglaise).** Vous pouvez utiliser l'espace disponible comme vous le souhaitez. Il n'y a pas de limite de mots pour chacune des trois sections et **vous n'avez pas l'obligation d'utiliser tout l'espace disponible.**
- **Veillez garder à l'esprit que la structuration et la mise en forme du contenu des différentes sections du CV descriptif (par exemple en faisant intervenir le caractère gras ou l'italique, en privilégiant de courts paragraphes ou des listes descriptives) sont essentielles pour faciliter le repérage des informations pertinentes par le comité d'évaluation.**
- Si une section ne s'applique pas à votre situation, vous pouvez en expliquer les raisons en quelques mots, ou y inscrire s.o. (pour « sans objet ») sous la rubrique concernée.
- Aucune information personnelle sensible (médicale, financière ou autrement intime), aucune photo, ni aucun propos pouvant vous causer ou causer à d'autres un préjudice ne devraient se retrouver dans le CV descriptif.
- Si vous utilisez des acronymes ou des termes techniques, n'oubliez pas de les définir.

Première section : Parcours et compétences

À l'aide d'exemples précis et concrets, décrivez comment et en quoi votre parcours académique, professionnel ou personnel, et vos compétences, vous permettent d'atteindre les objectifs du programme, de répondre aux critères d'évaluation et de réaliser la présente proposition de recherche.

Notez que certains éléments liés à votre parcours et vos compétences pourront aussi être demandés dans le formulaire de demande de financement ; ainsi il est conseillé d'éviter toute répétition entre le CV descriptif et le formulaire, à moins que cette répétition apporte un éclairage utile au comité d'évaluation.

Deuxième section : Contributions et expériences les plus importantes

Énumérez **jusqu'à dix** contributions ou expériences qui sont pertinentes pour votre demande et décrivez-les succinctement.

Expliquez les retombées, l'importance et la valeur de chaque contribution ou expérience, ainsi que le rôle que vous y avez joué. Précisez également la date ou la période correspondant à chacune des contributions et expériences, ainsi que les clientèles ciblées parmi les suivantes : milieu académique, milieu de pratique, grand public.

Si vous incluez des publications :

- Suivez la plus récente version des normes de l'*American Psychological Association* (APA), ou toute autre norme de citation reconnue dans votre discipline de recherche ;
- Identifiez vos Nom et Prénom **en gras**, ainsi que celui des cochercheuses et des cochercheurs identifiés dans la demande de financement, le cas échéant ;
- Ajoutez un astérisque (*) à la suite du nom de chacune des personnes que vous supervisez (p. ex. Prénom Nom* ou Nom, Prénom*). Sont visés ici la relève étudiante des collèges et des universités (premier cycle et cycles supérieurs), les postdoctorantes et postdoctorants, ainsi que le personnel hautement qualifié. Ces personnes peuvent être d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'autres groupes prenant part à la recherche, notamment des groupes communautaires ou des organismes partenaires (privés, publics ou à but non lucratif).

Si vous incluez des œuvres ou des performances, les références doivent être complètes, incluant :

- le titre de l'œuvre ou de la performance ;
- une description succincte ;
- l'année et le lieu de publication et de première diffusion ou lieu de la performance ;
- dans le cas d'une création collective, indiquer le créateur principal ou la créatrice principale **en gras** ;
- les crédits photos et vidéos, s'il y a lieu.

Troisième section : Activités de supervision et de mentorat

Le cas échéant, décrivez votre expérience de supervision, de formation et de mentorat auprès de la relève scientifique, incluant la relève étudiante et postdoctorale en recherche. Cette expérience peut inclure le perfectionnement de personnel hautement qualifié pour des carrières à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu académique.

Annexe

Sans être exhaustive, voici une liste d'exemples d'informations que vous pouvez présenter sous chacune des sections.

Parcours et compétences :

- **expertise** ou une **expérience concrète** démontrant votre capacité à réaliser le projet ou la programmation de recherche ;
- des **collaborations** ou des **réalisations antérieures** sur la thématique et l'objet de recherche ou sur des thématiques ou objets de recherche connexes ainsi que leurs impacts ;
- des effets concrets et transformationnels ainsi que des retombées de vos **travaux antérieurs** pour mettre en contexte les résultats de vos recherches à l'appui de votre demande ;
- des **aptitudes** et **compétences acquises**, y compris de leadership, qui découlent de vos expériences ou accomplissements personnels ;
- des **reconnaisances** (p. ex. prix, distinctions et bourses obtenus).

Contributions et expériences les plus importantes :

- des **publications** (p. ex. articles scientifiques, communications, monographies, mémoires, comptes rendus de conférences, de colloques ou d'ateliers, publications gouvernementales, rapports documentant des contributions de l'industrie ou les contributions à la pratique, affiches, publications soumises ou acceptées) ;
- des activités de **mobilisation des connaissances**, y compris d'application des connaissances et de transfert des résultats de recherche à des destinataires spécialistes ou non, dont les responsables des politiques et le grand public (p. ex. articles de vulgarisation scientifique, entrevues avec les médias, balados, blogues, médias sociaux ou conférences publiques) ;
- des **activités d'évaluation** (p. ex. évaluation d'articles de revue, de conférences, de demandes de financement ou d'un prix, participation à un jury, évaluation des plaintes en conduite responsable en recherche) ;
- des **services ou des contributions à la communauté** où ont été mis à profit votre savoir-faire (p. ex. participation à un comité consultatif, à un comité de spécialistes, ou à un comité d'examen, édition d'articles de revues, cercles de partage, rassemblements communautaires, appartenance à une communauté d'intérêts, comme un regroupement de recherche, une communauté de pratique ou une association) ;
- des **activités de création artistique et de contribution au milieu** (p. ex. résidence artistique et réalisations comme : exposition, commissariat, direction artistique, représentation, publication, présentation, film, vidéo et enregistrements audio, performance) ;

- la création, la conservation, la réutilisation ou la contribution au maintien d'une **infrastructure de gestion de données, à des cohortes ou à des biobanques** servant à la communauté de la recherche ;
- des activités contribuant à un **écosystème de recherche diversifié et inclusif** ;
- l'organisation de **congrès, de colloques, de journées d'étude, d'ateliers et d'écoles d'été** ;
- des activités démontrant votre **capacité d'engagement ou de leadership** ayant mené au renforcement de la recherche avec et par la société ;
- des **contributions au leadership, à l'autodétermination et au renforcement des capacités des peuples autochtones en recherche** ;
- l'élaboration ou la valorisation de **méthodes, systèmes de connaissances ou pratiques et approches culturelles** (p. ex. connaissances et sciences autochtones) ;
- la création de **nouvelles entreprises ou de nouveaux organismes** favorisant la promotion ou l'utilisation de la recherche ;
- le développement de **propriété intellectuelle** (p. ex. brevets, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux, inventions, divulgations, licences) ;
- des **partenariats ou collaborations** avec des groupes canadiens ou internationaux de recherche ou non, ou avec des organismes à but non lucratif, publics ou privés (par l'intermédiaire de réseaux de recherche, de grands projets de collaboration, de recherches faisant appel à la communauté ou de science citoyenne, de connaissances professionnelles non universitaires ou de bénévolat) ;
- des avis ou mémoires ayant contribué à la création de **politiques, lignes directrices, règlements, lois, droits ou normes de pratique** ;
- des **produits, technologies, processus, services ou conseils** utiles à des organismes particuliers (des secteurs privé ou public, à but non lucratif), à des communautés ou à la société ;
- la **conception de logiciels ou d'outils** dans le domaine public ou privé ;
- des contributions et expériences qui adhèrent au concept de **science ouverte**, au sens de la [Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte](#) (p. ex. participation à une revue savante en science ouverte ou à des outils de diffusion).

Activités de supervision et de mentorat :

- des **activités d'enseignement** (tâche d'enseignement, charge de cours, soutien à titre d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement) **ou de formation** (p. ex. sur les méthodes, les systèmes de connaissances ou les pratiques et approches culturelles dans le contexte de la recherche) ;
- **l'encadrement et la supervision** de la relève étudiante du collégial et des universités (premier cycle et cycles supérieurs) ou de personnel hautement qualifié dans le processus de recherche ;

- du **mentorat formel ou informel** de personnel hautement qualifié, de chercheuses et chercheurs en début de carrière, de collègues, de collaboratrices et collaborateurs, de partenaires pertinents, d'autres membres de la profession ou de la communauté ;
- la mise en place de milieux, de pratiques et de normes de recherche sûrs, équitables et inclusifs.